

<p>Objet OLE</p> <p style="text-align: center;">Inspection de l'éducation nationale Aix les Bains</p> <p style="text-align: center;"><i>Adresse postale</i> 2, rue Vaugelas 73100 Aix les Bains</p>	<p>PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°4</p> <p><i>Ecole : Le Montcel</i></p>
--	---

Le Conseil d'école N°4
s'est réuni le mardi 16 juin 2020
à 18h00
à l'Ecole du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2), Mme BOUCHARD Camille (enseignante CE2/CM1), Mme LACROIX Annick (enseignante GS/CP/CE1/), Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/MS/GS), M EICHENLAUB Jean-Christophe (Maire), Mme VALLOT Cécile (Parent d'élève), Mme VIOLA Peggy (Parent d'élève).

Membres excusés : M. RONCHAIL Laurent (IEN), Mme BERGER Isabelle (ATSEM), et Mme ANTHONI Marie-Laure (ATSEM), Mme EMAILLE Liane (Parent d'élève), mme DOUARD (Parent d'élève), Mme PORTAZ Stéphanie (enseignante CM1/CM2, décharge de direction).

L'assemblée désigne Mme VIOLA comme secrétaire de séance.

Compte-rendu :

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

1/ Approbation du PV n°3 du conseil d'école du 12 mai 2020

2/ Mise en place du protocole sanitaire

A noter : en cette date du 16 juin 2020 aucun nouveau protocole sanitaire n'est encore connu.

La rentrée scolaire du mois de mai et l'application du protocole sanitaire de mai 2020 a demandé une grande adaptation de la part des élèves et de l'équipe enseignante. Une routine s'est installée et l'équipe enseignante a pu constater un bon déroulement du fonctionnement de l'école dans son ensemble. Elle remarque tout de même que le lavage de mains prend beaucoup de temps et se pose aujourd'hui la question du respect de cet aspect du protocole sanitaire dans l'hypothèse d'accueil de la totalité des élèves le 22 juin 2020. Risque d'encombrement des espaces donc difficulté d'application du protocole du mai 2020.

Le 16 juin 2020 les enseignantes ont connaissance d'un décret du 14 juin 2020 annonçant un assouplissement du protocole sanitaire mais n'ont toujours pas le nouveau protocole. Bien que l'équipe, avec le soutien de la Mairie, teste de nouveaux réaménagements des classes, rien ne pourra se décider sans la connaissance du nouveau protocole.

3/ Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2020

Au 16 juin 2020 sont inscrits :

10 PS, 10 MS, 10 GS, 12CP, 12CE1, 6 CE2, 14 CM1, 15 CM2.

L'organisation envisagée à l'heure actuelle des classes sera la suivante :

1 classe de PS/MS/GS avec Mme Chapeau

1 classe de GS/CP avec Mme Lacroix

1 classe de CE1/CM1 avec Mme Bouchard

1 classe de CE2/CM2 avec Mme Ménachemoff

Les enseignantes travailleront en décloisonnement entre les classes de Mme Chapeau et Mme Lacroix et entre les classes de Mme Bouchard et Mme Menachemoff, c'est-à-dire qu'elles échangeront les groupes en fonction du type d'enseignement.

4/ Questions des parents

« Les institutrices ont elles des informations sur la suite du déconfinement, les mesures vont-elles être assouplies ? Comment cela se passe t-il pour le suivi des enfants quand ils ne voient plus leur institutrice principale, les difficultés que peut présenter l'enfant lors du travail sont-elles remontées par ses collègues ? Pour les enfants qui vont en 6ème comment cela va- t-il se passer pour la transmission de ce qu'ils auront fait ou non ? Est-ce transmis dans leurs dossiers ? Pour les enfants de CM2 est-il prévu qu'ils aient un moyen de tous rencontrer une dernière fois leur camarade de classe avant de quitter l'établissement ? »

En date du 16 juin 2020 aucun nouveau protocole sanitaire n'est encore connu ni par les enseignantes, ni par l'IEN. Toutefois, l'allocation présidentielle et le décret ministériel du 14 juin laissent entendre un assouplissement des mesures sanitaires mais nous ne savons pas à ce jour quelles en sont les nouvelles conditions.

Le travail effectué par les enfants à l'école fait l'objet d'un échange quotidien entre les enseignantes. Chaque enseignante prépare le travail de sa classe « traditionnelle » qu'elle transmet aux collègues concernées. Les enseignantes notent que de cette période singulière en ressort davantage de communication et d'échange entre elles que ce soit sur les difficultés scolaires et/ou hors scolaires des enfants.

Concernant les futurs élèves de 6ème, comme à l'habitude, la directrice remplit le LSU (livret scolaire unique) dans lequel est recensé l'ensemble des compétences vues et évaluées. Cette année, les compétences ont été vues mais beaucoup non évaluées, elles seront donc indiquées dans le livret. Les dossiers scolaires sont transmis, comme chaque année, aux divers collèges concernés.

Sauf nouveau protocole sanitaire nécessitant un accueil limité des élèves par classe ou dans l'établissement, les enfants pourront tous se revoir d'ici la fin d'année scolaire !

*« Bonjour à tous
Je vous espère en forme !
Je me permets ce message afin de savoir comment va se dérouler la rentrée des classes de septembre, et particulièrement pour les parents dits « non prioritaires ».
Nous sommes indépendants, et il nous est compliqué depuis le début du dé-confinement de gérer nos vies professionnelles et la garde de notre enfant.
Nous ne pouvons en effet pas présenter d'arrêt de travail ou d'attestation de l'école à notre employeur puisque nous sommes nos propres employeurs.
La famille, en mauvaise santé malheureusement, n'a pas pu nous aider pour la garde de notre fille.
Il est pour nous capital que notre enfant puisse reprendre de manière quotidienne l'école dès la rentrée.
Je ne doute pas qu'il est compliqué d'organiser tout cela pour vous tous, et notamment avec une rentrée très certainement « floue » encore à ce jour.
Pendant pour certains la garde à la maison a plus de conséquences, et j'aurai souhaité savoir si des mesures seront mises en places pour les familles comme nous (que ce soit indépendant ou tout simplement avec un employeur rigide !), dans le cas où la rentrée se fasse de la même manière que celle « post-confinement » .*

Par avance je vous remercie de votre aide et de vos réponses. »

Difficile de répondre à cette question, si aucun nouveau changement du protocole sanitaire se dessine, il semble que l'école pourra accueillir l'ensemble des élèves pour la rentrée de septembre. Si de nouvelles conditions sanitaires s'avèrent nécessaires et qu'il faille revenir à un accueil limité rien n'est pour l'instant dessiné. Toute organisation étant soumise aux règles sanitaires strictes composées et décrétées par le ministère. L'équipe enseignante espère juste qu'à ce jour, le ministère de l'Education nationale inclue cette réflexion à la préparation de la rentrée prochaine.

*« Je voulais tout d'abord remarquer et féliciter le travail des enseignantes et de la mairie qui ont mis en place le protocole sanitaire pendant l'absence de Madame la directrice.
J'aurai une remarque à faire au niveau du suivi de la classe de CM1. Je suis assez surprise qu'il n'y ait eu aucun suivi des élèves. Aucun lien de créer en cette période si complexe. Au delà des devoirs en autocorrection, un mail ou un message téléphonique prendre des nouvelles des enfants auraient été appréciés.
Pourquoi la maîtresse du lundi n'a jamais pris le relais pendant l'arrêt de Mme la directrice pour donner les instructions aux enfants ?
Je vous remercie par avance. »*

Cette question vise une enseignante et l'organisation d'une classe en particulier, elle ne sera donc pas traitée dans le cadre du conseil d'école. Mme la Directrice rappelle que le conseil d'école traite les questions autour de la vie scolaire

générale, les actions éducatives et pédagogiques.

Pourquoi les questions anonymes ne sont plus traitées ?

Cette question a soulevé un débat entre les enseignantes et les représentants des parents d'élèves.

Les enseignantes ont fait cette proposition pour 2 raisons essentielles :

- elles remarquent plus de virulence dans les questions (certaines questions) et dans ce cas, les signer semble une marque de politesse.
- hors propos virulents, il leur semble que de connaître l'auteur d'une question peut permettre d'y répondre plus précisément.

Ce à quoi ont répondu les représentants des parents d'élèves :

- crainte que cela freine certaines familles à poser des questions
- l'équipe de cette année a également fait un travail de regroupement des questions des parents, faites par écrit ou par échanges oraux lors de discussions informelles. Vis-à-vis des parents d'élèves qui posent les questions, ces dernières sont donc très rarement anonymes

Conclusion :

Nous constatons que la virulence des questions vient souvent d'une méconnaissance du fonctionnement de l'école et/ou relève de cas précis, personnels (concerne directement un élève, un enseignant ou un élément du fonctionnement d'une classe).

Nous proposons donc conjointement de réaliser un petit livret sur le fonctionnement de l'école (hors règlement scolaire) et qui sera remis aux parents avant les vacances de la Toussaint. Les parents y seront associés et pourront faire part de leurs interrogations via le mail des parents délégués. Une information par mail leur parviendra lorsque nous lancerons la rédaction.

Pour toutes questions plus individualisées, qu'elles concernent un élève, un enseignant ou un élément de fonctionnement d'une classe, les enseignantes rappellent que les parents peuvent solliciter un rendez-vous et les incitent à le faire !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance,

Peggy VIOLA

Présidente du Conseil d'école,

Lara MENACHEMOFF

Signatures des parents élus